



Dénoncer sont contrat militaire

Par **Dylan11000**, le 15/09/2014 à 09:42

Bonjours

Actuellement militaire au 3rpima je souhaiterais dénoncée mon contrat j'ai un ans et demi de service mon contrat est de 5 ans j'ai essayée de me persuader que la vie militaire me convenait ce qui est totalement faux aujourd'hui j'aimerais partir qu'elle sont les démarche a suivre ?

Par **moisse**, le 15/09/2014 à 10:55

Bonjour,

On évoque pour un militaire de carrière une démission, et pour en engagé sous contrat la résiliation du contrat.

Il faut s'adresser à sa hiérarchie, sachant que cette résiliation n'est pas de droit, tant pour des problèmes de service que si des formations ont été dispensées au militaire.

Par **Dylan11000**, le 15/09/2014 à 11:15

Donc il est possible que ma résiliation sois refuser ?

Par **moisse**, le 15/09/2014 à 12:01

Oui

Par **Dylan11000**, le 15/09/2014 à 14:08

Et si jamais j'ai un contrat de travail ils sont obligés de me laisser partir ?

Par **moisse**, le 15/09/2014 à 15:38

Non
Mais cela peut influencer sur la décision.

Par **dje8368**, le 18/09/2014 à 12:37

je suis aussi militaire depuis 3 ans je leur est présenté un CDI ils m'ont envoyé bouler . il y a des solutions pour partir mais c'est galère ...

Par **Dylan11000**, le 18/09/2014 à 12:39

Lesquelles ?

Par **dje8368**, le 18/09/2014 à 12:50

tu vas chez un médecin civil et tu te mets en arrêt pour dépression mois après mois et à partir d'un moment tu vas être contacté par l'armée pour voir le médecin militaire tu fais le dépressif et tu es réformé (très très long vu tu as le droit à 180 jours d'arrêt rémunéré)
sinon tu désertes et tu travailles en intérim tu seras contacté par la gendarmerie et tu te présentes tu leur expliques ton mal-être et que tu n'y retourneras pas par la suite tu seras convoqué à un jugement ta peine sera un mois de sursis et une amende et peut-être la prime d'engagement à rembourser et peu de temps après ton contrat seras renoncé .. (minimum 3 mois)
moi je suis dans ton cas mais j'ai un CDI au bout donc je sais pas quoi faire ... je ne veux pas de l'intérim vu le CDI ...